

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Jeudi 4 janvier 2018

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, maire de la commune

Membres présents : Mmes Maryse BEYER et Sylvie BERSON Adjointes
Mmes Nathalie BEDIER, Chantal LOUAISIL, Carine GERMOND
Mr. Yves COURNE, Mr. Anthony SABIN, Mr. Franck POIRIER,
Mr François HAREL

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme Maryse BEYER

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal
2. Préparation des vœux
3. C.L.E.C.T
4. Réflexion sur la composition des commissions
5. Tarification assainissement
6. Questions diverses

20 h 30 mn ouverture de la séance

1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil

[Accepté à l'unanimité](#)

2 Préparation des vœux

Discussion sur la présentation, le déroulement et l'organisation de la cérémonie

3– C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Le Conseil a pris connaissance du mode de calcul de transfert des charges et du montant revenant à la commune

[Accepté à l'unanimité](#)

4- Réflexion sur la composition des commissions

Avec la constatation de la difficulté de réunir un nombre suffisant de participants dans certaines commissions et du fait que les commissions restent un groupe de travail, la question se pose d'introduire des habitants de la commune dans ces commissions. (Commissions concernées : voirie, travaux, argent de poche)

[Avis favorable avec le rappel que le rôle des commissions reste consultatif](#)

5 – Tarification assainissement

La COM COM demande à ce que la commune vote le maintien des tarifs 2017

[Accepté à l'unanimité](#)

6 – Questions diverses

Du fait de son départ prochain, Mme Carine GERMOND a demandé à être remplacée dans les postes de « Référent » qu'elle occupait jusqu'à présent

Le nouveau « Référent Jeunes » sera Mme Nathalie BEDIER

Le nouveau « Référent Culture » sera Mme Chantal LOUAISIL

Le nouveau « Référent Sécurité Routière » sera Mr Anthony SABIN

Fixation des dates des prochains conseils : on reste sur les 1ers mardi du mois à l'exception du mois d'août où il n'y aura pas de conseil.

Clôture 22 h 00

Prochaine réunion mensuelle : mardi 6 février 2018